

# COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE CHÔMAGE TEMPORAIRE

(COMME NON-MEMBRE CSC)

## 1. AFFILIEZ-VOUS À LA CSC

[www.lacsc.be/formulaire-dinscription](http://www.lacsc.be/formulaire-dinscription)

## 2. RENDEZ-VOUS SUR

[www.lacsc.be/chomagetemporaire](http://www.lacsc.be/chomagetemporaire)

## 3. COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE

## 4. PRÊT

Après le traitement de votre demande  
vous pourrez suivre votre dossier via Ma CSC

